

**Département de l'Aisne**

**Commune de Montreuil aux Lions**

## **COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 avril 2010**

**Le L'an deux mille dix et le trente avril, les membre s composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13.

Date de convocation du conseil municipal : 22 avril 2010.

**Présents** : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Frédérique ANORGA, Monsieur René BACUET, Madame Catherine CHARLES ALFRED, Madame Catherine DUMENIL, Monsieur Martial DUMONT, Monsieur Julien LE ROUZIC, Monsieur Alexandre MATRAS, Monsieur Régis VERON.

**Absent excusé représenté** : Monsieur Bernard VERON donne pouvoir à Monsieur VERON Régis.

**Absente excusée non représentée** : Madame Monique RIMBERT.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Julien LE ROUZIC.

### **MMA, encaissement de Chèques**

.\_Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu deux chèques :

-d'un montant de 60,82 euros concernant le remboursement de cotisation Garantie Maintien de salaire d'un agent,

- d'un montant de 51,88 euros concernant le remboursement d'un arrêt maladie d'un agent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'encaissement des deux chèques désignés ci-dessus.

### **SIVU de la Picoterie, retrait de la commune de GOUSSANCOURT**

.\_Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SIVU de la Picoterie lors de sa séance le 29 mars 2010 a délibéré pour le retrait de la commune de GOUSSANCOURT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le retrait de la commune de GOUSSANCOURT.

### **SIVU de la Picoterie, adhésion de la commune d'AZY SUR MARNE**

.\_Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SIVU de la Picoterie lors de sa séance du 29 mars 2010 a délibéré pour d'adhésion de la commune d'AZY SUR MARNE.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte, à l'unanimité, l'adhésion de la commune

d'AZY SUR MARNE.

### **Rugby, subvention exceptionnelle**

Le Maire informe l'assemblée qu'un tournoi de rugby s'est déroulé à Montreuil aux Lions le samedi 10 avril 2010 en présence d'une délégation de joueurs anglais et informe que le conseil municipal propose une subvention exceptionnelle pour les frais occasionnés et rendre l'accueil donné à nos joueurs en Angleterre.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- . décide de verser la somme de 585 euros à ladite Association.
- . donne pouvoir au Maire pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

### **Contrat Global de l'eau**

Le Maire informe que la communauté de communes du canton de Charly sur Marne lors de son comité de pilotage du 5 février 2010 a demandé aux communes de délibérer concernant le Contrat Global de l'Eau. Monsieur le Maire explique que le contrat a pour objet de contribuer, par les actions des maîtres d'ouvrage et des partenaires, à l'atteinte du bon état des masses d'eau souterraines et superficielles, à la protection des ressources en eau potable et des milieux naturels, à l'amélioration de la qualité des eaux distribuées et des eaux usées (après traitement et avant rejet dans le milieu naturel) et à la mise en place d'une dynamique locale de sensibilisation à la préservation de la ressource en eau ainsi que des écosystèmes aquatiques, péri-aquatique et des zones humides. Il définit les objectifs et les résultats à atteindre, le programme d'actions à mettre en oeuvre, les modalités de pilotage (suivi-évaluation), les modalités de communication et de fonctionnement, les engagements des parties.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le Contrat Global de l'Eau et donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires liés à ce contrat avec la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne.

### **Classement de l'Impasse du Petit Paris et du Chemin de la Loge en voirie communale**

Le conseil municipal après en avoir délibéré demande, à l'unanimité, le passage de l'impasse du Petit Paris (210 m) et du Chemin rural dit de la Loge (200 m environ) en voirie communale et donne pouvoir au Maire de signer tous les documents nécessaires.

### **Contrat de télésurveillance, PILES**

Le Maire informe le conseil municipal que l'ancienne société de télésurveillance se trouvant à Laon ne peut donc intervenir rapidement sur le site des bâtiments communaux étant trop éloigné. Monsieur le Maire propose de passer un contrat de télésurveillance avec la société PILES pour les bâtiments communaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de passer un contrat de télésurveillance avec la société PILES et donne pouvoir au Maire de signer tous les documents nécessaires.

### **SIVU du Labyrinthe Fabuleux, cotisation**

\_Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil syndical du SIVU du Labyrinthe Fabuleux s'est réunie le 15 mars 2010 a voté pour une cotisation de 0,07 euros par habitant pour 2 ans.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte, à l'unanimité, sur deux ans une cotisation de 0,07 euros par habitant pour un montant de 97,09 euros.

### **Achat de terrain**

\_Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier d'un notaire dans le cadre de la succession de Monsieur EMONT Dominique proposant à la commune la vente d'une parcelle cadastrée YE 117 pour 887 m<sup>2</sup> au lieu dit "Au dessus des Petits Bois" pour un montant de 2 000 euros.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte, par 11 voix pour et 1 abstention, l'achat du terrain ainsi que les frais de notaire et donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires.

### **Révision du Plan Local d'Urbanisme, choix du cabinet**

\_Monsieur le Maire informe que la commune va lancer la révision du Plan Local d'Urbanisme et propose après concertation au conseil municipal le cabinet Géogram.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte la proposition du cabinet Géogram et demande au Maire de signer tous les documents nécessaires pour la révision du Plan Local d'Urbanisme.

### **Choix du maître d'oeuvre, 42 avenue de Paris**

\_Monsieur le Maire informe que la commune va réhabilité la maison 42 avenue de paris en bibliothèque et logement. Le permis de construire a été déposé et accordé. Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire accepte le devis de Monsieur VARAIN concernant la proposition d'honoraires pour les travaux de la maison 42 avenue de Paris correspondant à la maîtrise d'oeuvre pour cet établissement appelé à recevoir du public.

### **Frais de participation des enfants scolarisés à Montreuil aux Lions et n'habitant pas la commune**

\_Monsieur le Maire propose de fixer une participation forfaitaire correspondant aux charges de fonctionnement des écoles publiques pour les enfants scolarisés à l'école de Montreuil aux Lions mais non résidents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- décide de fixer la participation forfaitaire à la somme de 450 euros à partir de l'année

scolaire 2010/2011,

- donne pouvoir au Maire pour signer tous documents nécessaires relatifs à cette affaire.

### **Participation 2009/2010, école Saint Joseph - Sainte Marie-Madeleine**

\_Monsieur le Maire donne lecture de la correspondance de l'école Saint Joseph -Saint Marie-Madeleine concernant un enfant de Montreuil aux Lions fréquentant l'école.

La participation au titre de l'année scolaire 2009/2010 est de 515 euros.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal municipal, le 19 avril 2007, a décidé de fixer la participation forfaitaire à la somme de 420 euros pour les enfants scolarisés à Montreuil aux Lions et n'habitant pas la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 2 contre décide de régler la somme de 420 euros.

### **FDS 2010, chemin des 3 communes**

\_Après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Général relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité, le conseil municipal sollicite une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2010 pour les travaux suivants :

- opération : n° 10-5014
- nature des travaux : voirie
- VC chemin des 3 communes
- longueur : 245 m
- montant de l'opération TTC : 25 700,84 euros
- montant de l'opération HT : 21 489 euros
- subvention : 10 099,83 euros
- charge communale : 15601,01 euros

et s'engage à affecter à ces travaux 25 700,84 euros sur le budget communal et à réaliser les travaux dans un délai de trois ans à partir de la date de notification.

### **FDS 2010, rue des maillons**

\_Après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Général relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité, le conseil municipal sollicite une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2010 pour les travaux suivants :

- opération : n° 10-5015
- nature des travaux : voirie
- rue des Maillons
- longueur : 22 m
- montant de l'opération TTC : 4 305,60 euros
- montant de l'opération HT : 3 600 euros

- subvention : 1692 euros
- charge communale : 2 613,60 euros

et s'engage à affecter à ces travaux 4 305,6 euros sur le budget communal et à réaliser les travaux dans un délai de trois ans à partir de la date de notification.

### **Questions et informations diverses**

- \* Monsieur Alexandre MATRAS demande pour le site de la commune s'il ne serait pas possible de le refaire façon blog ? Monsieur le Maire informe qu'une habitante de la commune étudiante dans ce domaine s'était proposée pour travailler sur ce projet avec nous et devrait intervenir fin mai début juin.
- \* Monsieur Alexandre MATRAS informe qu'il va intégrer l'équipe de communication des "Lions", l'équipe de rugby.
- \* Monsieur Régis VERON informe que l'Office de Tourisme a un nouveau conseil d'administration. L'Office de Tourisme est ouvert le jeudi, mercredi et samedi et les permanences sont tenues par des élus. Le samedi 1er mai sera organisé un rallye dans neuf communes avec des questions et une remise de lots le soir. Une exposition est organisée à Montreuil aux Lions sur l'année 1940 et l'appel du Général de Gaulle le samedi 12 juin 2010 et dimanche 13 juin 2010 de 9 heures 30 à 12 heures 30 et de 14 heures à 19 heures.
- \* Monsieur REGAL informe qu'une modification de l'alimentation électrique a été effectuée pour la passementerie.
- \* Monsieur le Maire informe qu'un rappel va être effectué concernant les horaires pour tous types de travaux extérieurs ainsi que l'élagage et les feux.
- \* Monsieur le Maire informe que les prochaines visites pour l'assainissement auront lieu le 4 et 5 mai prochain. L'entreprise chargée des études fournira un plan et un bilan chiffré pour chaque habitation avec les différentes solutions pour se raccorder à l'assainissement collectif. Ensuite, la prochaine étape est de lancer un appel d'offre pour sélectionner le maître d'ouvrage. Le système de traitement naturel des eaux qui avait été évoqué est en principe réalisable sur la commune de Montreuil aux Lions pour la station d'épuration. Le "Lagurage par roseaux" serait plus écologique, avec moins d'odeur, de travaux et nous espérons continuer en ce sens.
- \* Monsieur GREGOIRE indique qu'aucun numéro de téléphone d'urgence n'est donné en dehors des horaires de fermeture de la mairie (la nuit par exemple). Monsieur le Maire explique que tous les élus sont dans l'annuaire donc joignables.
- \* Monsieur Morino demande quel est le rôle des barrières qui ont été posées au chemin de l'abîme. Monsieur le Maire répond que les barrières qui ont été installées sont là pour empêcher l'accès aux engins à moteur type moto cross ou quad, les riverains qui ont des propriétés au bord des chemins bloqués disposent d'une clé pour ouvrir les barrières. Monsieur Pierre Saroul ajoute qu'une barrière a été posée au Bois Bouillon pour bloquer le

dépôt de gravats sauvage. L'étalement de gravats en place a été effectué gracieusement par la société Rondeau de Villiers Saint Denis.

\* Monsieur Lavoisier demande quelle est la date de ramassage des vêtements pour le Lion's club. Monsieur le Maire informe que le ramassage sera effectué le dimanche 9 mai 2010 et qu'il faut déposer les sacs devant chez soi.

\* Monsieur ANDRE signale que des quads n'ont cessé de passer samedi 24 avril 2010. Monsieur le Maire signale que la gendarmerie a été averti et qu'ils se sont déplacés.

La séance est levée à 22 heures.

Vu par Nous Olivier DEVRON, Maire de la commune de Montreuil aux Lions, pour être affiché le 6 mai 2010, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire, Olivier DEVRON.